

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

PROJET DE MODIFICATION N°1 DU PLUi DE L'ALBANAIS SAVOYARD

Objet de l'enquête publique

Le Président de Grand Lac, Communauté d'agglomération informe le public que par arrêté N°80-2020 en date du 02 novembre 2020 a été prescrite l'enquête publique relative au projet de modification n°1 du PLUi de l'Albanais Savoyard.

Durée de l'enquête

Du 23 novembre 2020 à 8h00 au 04 janvier 2021 à 19h30 précises

Le commissaire enquêteur

Par ordonnance n°E200000132/38 en date du 14 octobre 2020, Monsieur le Président du Tribunal administratif de Grenoble désigne :

Frédéric Goulven, commissaire enquêteur, ingénieur en hydroélectricité en retraite,

Constitution du dossier d'enquête publique

La modification du PLUi comprend un **rapport de présentation**, des **Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)**, un **règlement** (écrit et graphique)

Ce projet de modification a fait l'objet d'une évaluation environnementale. La mission régionale d'autorité environnementale Auvergne-Rhône-Alpes a fait part de son avis le 06 juillet 2020.

Cet avis est joint au dossier d'enquête publique, ainsi que les avis formulés par les 3 communes de l'Albanais Savoyard :

La Biolle (23.09.2020), Entrelacs (28.09.2020) et Saint Ours (12.10.2020)

L'ensemble de ces pièces seront accompagnées d'un registre d'enquête publique papier.

Consultation du dossier d'enquête

Pendant toute la durée de l'enquête le dossier d'enquête publique sera mis à disposition du public pour être consulté aux jours et heures d'ouverture habituels, sauf jours fériés et jours de fermeture exceptionnelle :

- au **siège de Grand Lac**, 1500 boulevard Lepic, CS 20606, 73106 AIX LES BAINS cedex,
- dans les mairies des communes de **La Biolle** 135 Route de la Chambotte, 73410 LA BIOLLE, d'**Entrelacs (Albens - Centre Administratif René Gay)** 89 Place de l'Eglise - BP 9003 - ALBENS - 73410 ENTRELACS et de **Saint Ours** 589 route du chef-lieu, 73410 SAINT OURS
- dans les **mairies déléguées de Saint Germain la Chambotte** 31 allée de la Vieille École SAINT-GERMAIN-LA-CHAMBOTTE - 73410 ENTRELACS et d'**Epersy** 10 Place de la Mairie - EPERSY - 73410 ENTRELACS

Le dossier de PLUi à consulter étant identique dans tous les lieux de consultation désignés ci-dessus, chaque personne intéressée pourra le consulter dans la commune de son choix ou au siège de Grand Lac (avec accès privilégié pour les personnes à mobilité réduite au siège de Grand Lac)

A cet effet, un poste informatique avec accès gratuit au site internet dédié est mis à la disposition du public à Grand Lac et dans les mairies des communes citées ci-dessus.

Le dossier pourra également être consulté et téléchargé via le site internet dédié <https://www.registre-numerique.fr/modification-plui-albanais-savoypad> ou le site de Grand Lac <http://www.grand-lac.fr>.

Recueil des observations et propositions

Les observations et les propositions du public portant sur le projet de modification du PLUi de l'Albanais Savoyard soumis à enquête publique peuvent-être, pendant la durée d'enquête :

- consignées dans les registres d'enquête papier mis à disposition du public avec le dossier d'enquête publique, dans les lieux désignés ci-dessus, aux jours et heures d'ouverture habituels, sauf jours fériés et jours de fermeture exceptionnelle
- adressées par courrier postal à l'adresse suivante : Grand Lac – Pour la modification n°1 du PLUi de l'Albanais Savoyard, Commissaire enquêteur – 1500 boulevard Lepic, CS 20606, 73106 AIX LES BAINS cedex
- adressées par messagerie électronique via l'adresse mail dédiée modification-plui-albanais-savoypad@mail.registre-numerique.fr, **exclusivement du 23 novembre 2020 à 08h00 au 04 janvier 2021 à 19h30 précises**
- consignées dans le registre d'enquête dématérialisé accessible via le site internet dédié <https://www.registre-numerique.fr/modification-plui-albanais-savoypad> **exclusivement du 23 novembre 2020 à 08h00 au 04 janvier 2021 à 19h30 précises**

Le registre numérique

Le dépôt des pièces jointes à l'appui de ces observations et les propositions, sera effectué dans des formats de type « document final », tels que les formats « image » ou « PDF ». Les pièces jointes ne devront pas dépasser 22 Giga-octets pour les mails et 10 Méga-octets pour celles déposées dans le registre d'enquête dématérialisé. Au-delà elles devront être adressées au commissaire enquêteur par courrier.

Afin d'assurer une information complète du public, l'ensemble des observations et des propositions (papier et électroniques) sera tenu à disposition, dans les meilleurs délais, sur le site internet dédié <https://www.registre-numerique.fr/modification-plui-albanais-savoypad> à l'exception des pièces jointes consultables dans le dossier annexé au registre papier de Grand Lac, où figurera également une copie des courriers adressés en commune.

Accueil du public

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public aux lieux, jours et heures suivantes :

En permanences présentiels :

- au siège de **Grand Lac**, 1500 boulevard Lepic, CS 20606, 73106 AIX LES BAINS cedex, le **18.12.2020** de 14h00 à 17h00
- à la **Mairie de La Biolle**, 135 Route de la Chambotte, 73410 LA BIOLLE, le **22.12.2020** de 09h00 à 12h00
- à la **Mairie d'Entrelacs Centre Administratif René Gay**, 89 Place de l'Eglise - BP 9003 - ALBENS - 73410 ENTRELACS, le **23.12.2020** de 14h30 à 17h30
- à la **Mairie de Saint Ours**, 589 route du chef-lieu, 73410 SAINT OURS, le **04.01.2021** de 16h30 à 19h30
- à la **Mairie déléguée de Saint Germain la Chambotte**, 31 allée de la Vieille Ecole - SAINT-GERMAIN-LA-CHAMBOTTE - 73410 ENTRELACS, le **15.12.2020** de 14h00 à 17h00,
- à la **Mairie déléguée d'Epersy**, 10 Place de la Mairie - EPERSY - 73410 ENTRELACS, le **17.12.2020** de 09h00 à 12h00

Par téléphone en prenant rendez-vous sur le site dédié <https://www.registre-numerique.fr/modification-plui-albanais-savoypad>:

- Vendredi 27 novembre 2020 de 10h00 à 12h00
- Mercredi 09 décembre 2020 de 17h30 à 19h30

En visio permanence en prenant rendez-vous sur le site dédié <https://www.registre-numerique.fr/modification-plui-albanais-savoypad>:

- Vendredi 04 décembre 2020 de 16h30 à 18h30
- Mardi 08 décembre 2020 de 10h00 à 12h00

L'accueil du public se déroulera dans le strict respect des règles sanitaires mises en œuvre par les mairies de l'Albanais Savoyard et à Grand Lac, dans le cadre des exigences légales en vigueur. En complément de l'application des mesures d'hygiène et de la distanciation physique, le port du masque est obligatoire au sein de ces structures.

Clôture de l'enquête publique

La commission d'enquête dispose d'un délai maximal d'un mois, à compter de la date de clôture de l'enquête publique, pour transmettre son rapport et ses conclusions motivées au Président de Grand Lac.

Au terme de l'enquête, le projet de modification du PLUi de l'Albanais Savoyard pourra éventuellement être modifié, pour tenir compte des observations et propositions du public ainsi que du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur, et sera soumis à délibération du Conseil communautaire de Grand Lac en vue de son approbation.

A l'issue de l'enquête publique et pendant un an, le rapport et les conclusions de la commission d'enquête seront tenus à la disposition du public :

- au siège de **Grand Lac**;
- dans les mairies des communes de, **La Biolle**, d'**Entrelacs (Albens - Centre Administratif René Gay)** et de **Saint Ours**;
- dans les mairies déléguées de **Saint Germain la Chambotte** et d'**Epersy**
- à la **Préfecture de la Savoie**;

aux jours et heures d'ouverture habituels, sauf jours fériés et jours de fermeture exceptionnelle, ainsi que sur le site internet de Grand Lac <http://www.grand-lac.fr>.

Informations complémentaires

Cet avis sera affiché au siège de Grand Lac et dans l'ensemble des communes précitées. Il fera l'objet d'une parution, **minimum quinze jours** au moins avant le début de celle-ci et rappelé dans les huit premiers jours de l'enquête publique dans deux journaux locaux (**Dauphiné Libéré** et **Hebdo des Savoie**).

Grand Lac est responsable juridiquement du projet de modification du PLUi de l'Albanais Savoyard

Le siège de l'enquête publique est fixé au siège de Grand Lac, 1500 boulevard Lepic, CS 20606, 73106 AIX LES BAINS cedex.

Toute information concernant ce projet pourra être obtenue auprès du service Urbanisme - Foncier de Grand Lac.

Toute personne peut, sur sa demande écrite et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique.